

Procès-verbal n°02 de la Commission des Compétitions Jeunes

Réunion du :	Vendredi 15 juillet 2022
À :	14h00 - par téléphonie
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présents :	Mrs Patrick AURILLON - Jean Marie TASTEVIN – Jean-Pierre RIEU -
Excusés :	Mrs Stéphan BROC-Emile HOURS – Denis LASGOUTE

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes Correspondances destinées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (numéro d'affiliation@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation PV CJ

La commission approuve le procès-verbal N°1 de la réunion du 07/07/2022.

RETOUR COMMISSION - HOMOLOGATIONS

Commission discipline

CATEGORIE U19/U18 Départementale 1 Poule unique

Match N°24211760 entre US PUJAUT– ST MARTIN DE VALGAGUES du 11/06/2022

Match perdu par pénalité aux deux équipes (moins 1 point au classement)

CALENDRIERS

La commission publie le calendrier général des compétitions jeunes saison 2022/2023. Voir site du District.

En plus des journées prévues, toutes les dates disponibles sont considérées comme journées de rattrapage y compris pendant les vacances scolaires.

1^{ère} journée

- U19/U18 - le samedi 17/09/2022
- U17/U16 départementale 1 - le samedi 17/09/2022
- U17/U16 D2 - le dimanche 18/09/2022
- U15 D1/D2/D3 - le dimanche 18/9/2022
- U14 territoire - le dimanche 18/09/2022

COUPE GAMBARELLA – 1^{er} Tour les 10 et 11/09/2022

COUPE OCCITANIE - 1^{er} Tour

Catégorie U15 - le 11/09/2022

U19 ET U17 - Les 24 et 25 /09/2022

COUPE GARD LOZERE – Tour de cadrage

Pour toutes les catégories - les 1 et 2 /10/2022, et éventuellement journée de rattrapage.



RAPPEL CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

Dates limites d'engagements

- Catégorie U14 TERRITOIRE : [Le lundi 1er août 2022](#)

Pour les autres catégories

- (U19 /U18 – U17/U16 – U15/U14 - y compris pour les équipes nouvelles) - [Mardi 16 août 2022](#)

Les équipes premières des clubs ayant donné leur accord en championnat sont automatiquement inscrites en coupe Gard/Lozère.

PROCHAINE REUNION

- Date à définir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Président commission
Mr BARLAGUET Bernard

Secrétaire de séance
Mr Patrick AURILLON

